

Commune de Jolimetz

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mercredi 26 février 2025

Le mercredi 26 février deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Testelin (convocation pour 19 heures 45).

Date de convocation du Conseil : 12 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 14

Présents : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Francine Van Herenthals, Edith Glasse, Régis Rocquet, Charles Autreaux, Stéphanie Moreaux, Jean-Marie Lalou, Hélène Delcroix, Marc Houzet.

Absents excusés : (Thierry Guyonnet, procuration donnée à Mireille Dupire), (Mehdi Hamida, procuration donnée à Didier Debrabant),

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du conseil municipal du 20 janvier 2025.
- 2) Délibération pour la suppression d'un poste administratif en CDD de 20 heures hebdomadaires.
- 3) Délibération pour la création d'un poste administratif en CDD de 28 heures hebdomadaires.
- 4) Organisation de la journée plantation du 6 mars.
- 5) Question diverses et tour de table.

1) Validation du compte-rendu du conseil municipal du 20 janvier 2025.

Didier Debrabant, maire, propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 janvier 2025.

Le compte rendu est validé par l'assemblée.

2) Délibération pour la suppression d'un poste administratif en CDD de 20 heures hebdomadaires.

Didier Debrabant, maire, expose que notre secrétaire de mairie a accepté un poste dans le domaine du numérique proposé par la communauté de communes du Pays de Mormal. Nous avons donc à rechercher une personne pouvant assurer le remplacement. Avec l'objectif de proposer un poste avec un horaire plus conséquent, Didier Debrabant propose qu'il soit acté que nous supprimons le poste administratif existant actuellement sur la base d'un CDD de 20 heures hebdomadaires. Il est proposé au conseil municipal de valider cette proposition.

Résultat du vote : 14 voix pour.

3) Délibération pour la création d'un poste administratif en CDD de 28 heures hebdomadaires.

Didier Debrabant, maire, propose la création d'un poste administratif de secrétaire de mairie en CDD de 28 heures hebdomadaires.

Résultat du vote : 14 voix pour.

4) Organisation de la journée plantation du 6 mars.

Didier Debrabant, présente le projet d'aménagement de la pâture formant lien entre la mairie et la maison du sabotier et les abords du plateau multispots: plantation de 20 variétés de cerisiers et de 120 mètres de haies bocagères en partenariat avec le PNRA. La Voix du Nord finance ce projet

dans de le cadre de l'opération « 100 000 arbres pour demain ». Il est fait appel aux enfants de l'école, aux associations et aux jardiniers volontaires pour la matinée du 6 mars.

5) Questions diverses et tour de table.

Anthony Vienne intervient sur l'état du chemin du Moulin et les plaintes des usagers et riverains. Il regrette la non concertation avec les élus de Potelle. Monsieur Vienne souhaite qu'une rencontre soit proposée avec le lotisseur pour connaître les conditions de durée du chantier et l'organisation d'une déviation pour le cimetière.

Marc Houzet revient sur la réception des travaux concernant la transition énergétique. Le fonctionnement de l'alimentation de la chaudière est particulièrement défaillant. De nombreuses finitions ne sont pas abouties et feront l'objet d'observations avant la garantie de parfait achèvement des travaux.

Mireille Dupire présente les actions de l'AEJ : carnaval et vide-grenier. La date du 14 mars est fixée pour la réunion avec les associations de la communes.

Fin du conseil à 21 h 00

Le Maire, Didier DEBRABANT

